

**Zeitschrift:** Annuaire de l'instruction publique en Suisse

**Band:** 25 (1934)

**Artikel:** Chronique du cinéma scolaire

**Autor:** Foretay, Ch.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-112181>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## **Chronique du cinéma scolaire.**

### **CONGRÈS INTERNATIONAL**

du film d'enseignement à Rome, du 19 au 25 avril 1934.

Quatre cents délégués venant de quarante États prirent part au 4<sup>e</sup> congrès international du film. La Suisse y fut représentée par un délégué officiel et dix-neuf autres personnes à titre privé. Le congrès fut divisé en trois grands groupes : 1) Film et enseignement ; 2) Film et éducation populaire ; 3) Film et vie des peuples. Il se tint en français et en italien et fut ouvert par le Duce, le jeudi après-midi, 19 avril.

Le travail fut réparti entre dix commissions qui rapportèrent dans une séance plénière, le mercredi 25 avril. De nombreux vœux furent émis et, après de longues discussions, plusieurs résolutions furent votées. En voici quelques-unes :

Le film est, à notre époque, un des plus importants moyens d'enseignement, mais il n'est pas assez utilisé. Il ne pourra cependant jamais remplacer la personnalité du maître. Les films d'enseignement doivent être créés en tenant compte de la didactique, donc en collaboration étroite avec les pédagogues.

Une centralisation des films du travail (orientation professionnelle) est désirable. A ce propos, il a été émis l'idée que le cinématographe pourrait être d'une grande utilité dans la lutte contre le dépeuplement des campagnes.

Avec beaucoup d'insistance, on montra la faible production en films d'enseignement des instituts nationaux. On demanda l'application de la convention en vue de l'échange des films et l'élaboration de nouveaux principes concernant la censure.

Il fut aussi parlé des dangers du mauvais film. Le congrès émit le vœu que l'action contre ce dernier, de négative qu'elle a été jusqu'à présent, devienne constructive, en donnant à la jeunesse des films instructifs et récréatifs de valeur.

L'organisation si complète et si remarquable de la cinémato-

graphie scolaire de Bâle-Ville fut présentée sous la forme de dix tableaux très suggestifs et intitulés : 1. Développement de la cinématographie scolaire 1898-1934). — 2. Emploi du film scolaire. — 3. Organisation du département bâlois du film scolaire. — 4. Administration. — 5. Laboratoire de la photographie. — 6. Atelier (contrôle et entretien des films et des appareils). — 7. Archives (nombre de films et prêts). 8. Inventaire des appareils et nombre de maîtres capables de s'en servir. — 9. Création d'un film d'enseignement. — 10. Catalogue des films à la disposition des classes de la ville de Bâle.

A côté du travail présenté par le délégué officiel de notre pays, seule la délégation des Etats-Unis apporta quelque chose de positif, sous la forme d'un rapport très documenté et très complet : *Le rôle du cinéma dans l'éducation aux Etats-Unis. Son influence éducative. Son emploi pédagogique.*

Pendant que, chez nous, on lutte contre les dangers du mauvais film en interdisant la fréquentation du cinéma aux enfants, aux Etats-Unis, on s'y prend de la manière suivante : 1) des associations privées, avec la collaboration des autorités scolaires, cherchent à exercer une influence effective sur la production des films ; 2) on s'efforce de développer l'esprit critique des élèves des écoles publiques pour qu'ils soient à même de distinguer le bon du mauvais film récréatif ; des cours sont organisés en faveur des jeunes gens et obtiennent un grand succès.

En dehors du cinéma proprement dit, le film joue un rôle éducatif et instructif de plus en plus grand dans des organisations privées, dans les écoles, dans les familles même. Pendant une seule année, 44.186 films, dont le 73 % était en rapport avec le programme d'enseignement, ont été présentés, dans 517 écoles primaires et moyennes. Le film est utilisé même dans les leçons d'histoire biblique ; il joue un rôle important dans l'enseignement de l'hygiène sociale, de la médecine et des sciences naturelles.

Il existe aux Etats-Unis des « films nationaux » (activité des autorités, histoire, géographie, littérature américaine, etc.) qui ont pour but de développer l'unité nationale et l'amour de la patrie.

Dans un pays aussi industrialisé, le film est très apprécié pour la formation des apprentis et pour l'orientation professionnelle. Le Département de l'agriculture possède, en propre, son service de cinématographie et une très riche collection de films.

L'organisation de la cinématographie scolaire des Etats-Unis ressemble en tous points à celle de Bâle. Ch. F.